

# Procès-verbal de la 183<sup>e</sup> assemblée générale extraordinaire

tenue le 19 mars 2019 à 18h au local 2-53-284

Présences : 89 membres.

## Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.....	1
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.....	1
3. Adoption de l'ordre du jour.....	1
4. Ressources pour 2019-2020.....	1
4.1 Présentation de la part de l'exécutif.....	1
4.2 Plénière (30 minutes - 45 minutes).....	2
5. Levée de l'assemblée.....	6

### 1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

**Résolution 183.1** « Il est proposé de désigner Yves Lafond président de l'assemblée. »  
Steve McKay propose et Joëlle Brizard appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

### 2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

**Résolution 183.2** « Il est proposé d'accepter les deux nouveaux membres suivants :  
Charles Richard (Technologies du génie électrique) et Jacob Deschamps  
(Technologies du génie électrique). »  
Julie Dionne propose et Claudine Desautels appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

### 3. Adoption de l'ordre du jour.

**Résolution 183.3** « Il est proposé d'accepter l'ordre du jour tel que présenté. »  
Rémi Bergeron propose et Renaud Santerre-Crête appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

### 4. Ressources pour 2019-2020

#### 4.1 Présentation de la part de l'exécutif

Michael Labarre fait un résumé des événements des derniers jours en ce qui a trait aux ressources.

- Au dernier CRT, la direction annonce des coupes multiples, notamment aux allocations des coordinations départementales et aux ressources syndicales ainsi que la suspension possible de deux programmes et d'un profil, dans l'objectif de rembourser la surembauche.
- Des membres ont rapidement écrit à la direction et au conseil d'administration, puis une assemblée générale extraordinaire a été convoquée.
- Cette réaction vive a porté fruits : la direction a trouvé les moyens d'éviter les suspensions annoncées, en modifiant avec l'aide d'enseignant.es concerné.es les séquences pédagogiques. Le profil Littérature d'Arts, lettres et communication n'est plus suspendu (les étudiant.es de 1<sup>ère</sup> année suivront des cours avec ceux de 2<sup>e</sup> année) et le programme Technologie de l'électronique - Télécommunication a vu sa grille de cheminement être modifiée. Bref, la survie du programme se fait au prix d'une approche pédagogique réfléchie.
- En ce qui a trait à Technologie de mécanique industrielle (TMI), le 2<sup>e</sup> tour est toujours ouvert, mais la suspension n'est pas écartée.

Michael Labarre présente les chiffres détaillés des 4 dernières années et les grandes lignes du projet de répartition de 2019-2020.

## 4.2 Plénière (30 minutes - 45 minutes)

### Résolution 183.4

« Il est proposé de tenir une plénière de 30 à 45 minutes, dans laquelle on pourra annoncer des propositions. »

Julie Dionne propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.  
Adoptée à la majorité.

On dénonce le fait que la direction utilise le volet 1 pour payer la suppléance et les remplacements plutôt que de l'imputer aux coûts de convention. Un amendement est annoncé pour qu'on indique qu'on est prêt à aller jusqu'à une grève non prévue à la convention.

Une personne membre annonce une proposition pour dénoncer la logique qui mène aux coupures aux coordinations départementales.

Une personne membre annonce une proposition à l'effet d'exiger la démission de Marie-France Bélanger. On explique qu'on ne croit pas que la direction fasse bien son travail.

On mentionne qu'avec les coupes, l'administration est en train de toucher à la mission même du cégep, que c'est inacceptable et que la logique comptable est pernicieuse dans un mandat de service public.

On nomme que le CA doit être mis au courant.

### Résolution 183.5

« Il est proposé de passer en assemblée délibérante. »

Julie Dionne propose et Annissa Laplante appuie.  
Adoptée à la majorité.

- Considérant que le premier et plus récent projet de répartition déposé par la direction pour l'année 2019-2020 prévoit, entre autres, des baisses respectives pour les allocations dédiées aux coordinations départementales et à la libération syndicale de 13,1 % et de 12,3 %, comparativement à la répartition de 2018-2019;
- Considérant que les décisions prises quant aux diverses baisses d'allocation sont liées principalement à la surembauche et au sous-financement, et non à la baisse de la population étudiante;
- Considérant que la direction du Cégep de Sherbrooke veuille appliquer une austérité locale, après que l'austérité des dernières années ait sapé les forces vives du Cégep et ait miné sa capacité à réaliser pleinement sa mission pédagogique et ses différentes missions régionales;

#### Proposition 1 :

« Il est proposé que les membres du SPECS-CSN condamnent le projet de répartition des ressources d'enseignement déposé par la direction du Cégep de Sherbrooke lors de la rencontre du CRT du 13 mars 2019 et rejettent entre autres la diminution de 2,80 ETC de la ressource dédiée à la coordination de départements imposée par la direction du Cégep de Sherbrooke et la diminution de 0,35 ETC de la libération attribuée à l'exécutif syndical du SPECS-CSN dans le but de résorber la surembauche. »

Steve McKay propose et Julie Dionne appuie.

#### Proposition d'amendement 1 :

« Ajouter «l'ensemble des coupes» et «et les ressources d'encadrement touchées» ».

Clémence Trudel propose et Danya Lavoie appuie.

La proposition d'amendement 1 est adopté à l'unanimité



**Proposition d'amendement 2 :**

« Remplacer «dans le but de résorber la surembauche» par «dans le but de pallier le sous-financement» ».

Geneviève Machoël propose et Rachel Mayrand appuie.  
La proposition d'amendement 2 est rejetée à majorité.

**Résolution 183.6**

**Proposition 1 telle qu'amendée :**

« Il est proposé que les membres du SPECS-CSN condamnent le projet de répartition des ressources d'enseignement déposé par la direction du Cégep de Sherbrooke lors de la rencontre du CRT du 13 mars 2019 et rejettent l'**ensemble des coupes** entre autres la diminution de 2,80 ETC de la ressource dédiée à la coordination de départements imposée par la direction du Cégep de Sherbrooke et la diminution de 0,35 ETC de la libération attribuée à l'exécutif syndical du SPECS-CSN, **et les ressources d'encadrement touchées** dans le but de résorber la surembauche. »

La proposition 1 telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

**Résolution 183.7**

**Proposition 2 :**

« Il est proposé que les membres du SPECS-CSN demandent à la direction du Cégep de Sherbrooke que le prochain projet de répartition des ressources d'enseignement qu'elle déposera en CRT rétablisse le niveau des ressources dédiées à la coordination départementale et à la libération syndicale et l'ensemble des ressources touchées, en apportant comme seuls ajustements par rapport à l'année 2018-2019 ceux liés aux fluctuations de la population étudiante. »

Steve McKay propose et Josée Morais appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

**Résolution 183.8**

**Proposition 3 :**

« Il est proposé que dans l'éventualité où le prochain projet de répartition des ressources d'enseignement ne respecte pas les exigences de la proposition 2, les membres du SPECS-CSN demandent à leurs représentants au CRT de le rejeter séance tenante »

Steve McKay propose et Philippe Langlois appuie.  
Adoptée à la majorité.

**Résolution 183.9**

**Proposition 4 :**

« Il est proposé que les membres du SPECS-CSN prient les membres du conseil d'administration du Cégep de Sherbrooke d'accepter la demande d'ajout du point «état des compressions budgétaires prévues en 2019-2020» à l'ordre du jour de leurs rencontres du 20 mars 2019 et du 24 avril 2019 »

Steve McKay propose et Sylvain Daigneault appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

**Résolution 182.10**

**Proposition 5 :**

« Il est proposé que le SPECS-CSN déplore l'absence de la directrice générale dans les diverses discussions et rencontres qui se sont tenues depuis le mercredi 13 mars entre les membres de la direction et les membres du corps professoral ou ceux et celles du syndicat du SPECS-CSN »

Julie Dionne propose et Noémi Roy appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

**Proposition 6 :**

« Il est proposé que les membres du SPECS-CSN adoptent un plan d'action incluant des actions de visibilité et des moyens de pression qui sera mis en œuvre si le projet de répartition des ressources d'enseignement déposé lors du CRT du 27 mars 2019 ne respecte pas les exigences adoptées par l'assemblée générale.

Steve Mckay propose et Pascal Larrivée appuie.

**Proposition d'amendement :**

« Ajouter «allant possiblement jusqu'à une grève non-prévue au cadre légal,» ».

Julie Dionne propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

**Résolution 183.11****Proposition 6 telle qu'amendée :**

« Il est proposé que les membres du SPECS-CSN adoptent un plan d'action incluant des actions de visibilité et des moyens de pression **allant possiblement jusqu'à une grève non-prévue au cadre légal**, qui sera mis en œuvre si le projet de répartition des ressources d'enseignement déposé lors du CRT du 27 mars 2019 ne respecte pas les exigences adoptées par l'assemblée générale. »

Adoptée à l'unanimité.

- Considérant que l'assemblée générale du SPECS-CSN a adopté à l'unanimité, le 25 octobre dernier, la proposition suivante : « Il est proposé que le SPECS-CSN s'oppose catégoriquement à ce que la direction du Cégep de Sherbrooke ait recours à la fermeture de programmes dans le but d'éliminer ou de réduire la surembauche. »;
- Considérant que le SPECS-CSN est convaincu que les décisions prises ou celles qui le seront peut-être bientôt par rapport à la suspension de programmes sont directement rattachées à l'intention de réduire la surembauche observée au Cégep de Sherbrooke;
- Considérant que la suspension d'un programme d'études pendant une année vient avec le réel danger d'une fermeture complète dudit programme;
- Considérant que le SPECS-CSN croit qu'en tant qu'institution publique régionale d'enseignement supérieur, le Cégep de Sherbrooke se doit de conserver une variété de programmes diversifiés et complémentaires;
- Considérant que le SPECS-CSN croit que les cégeps sont de véritables outils de développement économique, social et culturel permettant non seulement aux jeunes d'étudier chez eux, mais également d'y rester et ainsi de contribuer au développement de leur région;
- Considérant que des décisions majeures ont été prises très rapidement par la direction sans juger bon au préalable de consulter les comités de programmes directement touchés ou la Commission des études;
- Considérant que le Cégep de Sherbrooke vient de passer une bonne partie de la dernière année à élaborer un plan stratégique de « développement »;

**Résolution 183.12****Proposition 7 :**

« Il est proposé que les membres du SPECS-CSN s'opposent à ce que la direction du Cégep de Sherbrooke suspende deux programmes ainsi que le profil d'un programme dans le but de résorber la surembauche. »

Steve McKay propose et Julie Dionne appuie.

Adoptée à l'unanimité.



- Attendu que nous avons une grande estime pour l'institution pour laquelle nous travaillons, que nous en sommes fiers et que nous croyons que sa prospérité et son rayonnement sont favorables au développement social, culturel et économique de notre région;
- Attendu que l'arrivée en poste de madame Marie-France Bélanger correspond au début du déclin de l'institution;
- Attendu que la mauvaise gestion dont cette directrice a fait preuve depuis qu'elle est en poste a provoqué une instabilité permanente à l'interne;
- Attendu que depuis l'arrivée de cette directrice générale, le Cégep de Sherbrooke semble avoir perdu sa réputation et son pouvoir d'attraction, de telle sorte que nous peinons à recruter des étudiants en quantité suffisante pour assurer la survie de nos programmes;

**Proposition 8 :**

« Il est proposé que nous exigeons la démission immédiate de la directrice générale ou que nous demandions au comité exécutif du Conseil d'administration de procéder à son licenciement dans les plus brefs délais. »

Diane Lafrance propose et Nicolas Pfister appuie.

**Proposition de mise en dépôt de la proposition :**

Julie Dionne propose.

La proposition de mise en dépôt est adoptée à majorité.

**Proposition 9 :**

« Il est proposé que l'assemblée générale dénonce la vision des cégeps sous-jacente au fait de faire porter la totalité de la coupure de 2,80 ETC (au volet 2) aux coordinations départementales, visant l'affaiblissement de la vie départementale. »

Julie Dionne propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.

**Proposition d'amendement :**

« Remplacer «des cégeps sous-jacente au fait de faire» par «de la Fédération des cégeps visant l'affaiblissement de la vie départementale endossée par la direction du Cégep de Sherbrooke, en faisant» et retirer «, visant l'affaiblissement de la vie départementale»

Alexandre Brizard propose et Noémi Roy appuie.

La proposition d'amendement est adoptée à la majorité.

**Résolution 183.13**

**Proposition 9 telle qu'amendée :**

« Il est proposé que l'assemblée générale dénonce la vision **de la Fédération des cégeps visant l'affaiblissement de la vie départementale endossée par la direction du Cégep de Sherbrooke, en faisant** porter la totalité de la coupure de 2,80 ETC (au volet 2) aux coordinations départementales. »

Adoptée à l'unanimité.

**Résolution 183.14**

**Proposition 10 :**

« Le SPECS-CSN déplore l'absence de rencontres d'information avec les coordinations et les membres des départements touchés par les compressions avant la rencontre du CRT du 13 mars 2019, donc le manque de transparence de la direction. »

Noémi Roy propose et Vincent-Pierre Martineau appuie.

Adoptée à l'unanimité.



**Résolution 183.15**

**Proposition 11 :**

« Le SPECS-CSN déplore l'absence de leadership, de consultations et de recherche collective de solutions de la part de la direction. »

Renaud Santerre-Crête propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

**5. Levée de l'assemblée.**

---

**Résolution 183.16**

« Il est proposé de lever l'assemblée. »

Alain Lacharité propose.  
Adoptée à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 14h20.

---

Steve Mc Kay, président

---

Mathieu Poulin-Lamarre, secrétaire